



LE TELEGRAMME DU CEPLIS

Conseil Européen des Professions libérales
Coudenberg 70

B-1000 Bruxelles

Tel : +32.2.511.44.39 - Fax : +32.2.51.01.24

E-mail: ceplis@scarlet.be

www.ceplis.org

Date: 01/03/10

Pages: 5

N°05/10

Ce numéro contient:

- Avis du Comité Economique et Social Européen sur la Stratégie de Lisbonne post-2010
- Premier examen des réponses à la consultation relative à la Stratégie de l'UE 2020
- Nouvelles de nos membres
- Conférences et évènements à venir

Avis du Comité Economique et Social Européen sur la Stratégie de Lisbonne post-2010

Comme vous vous le rappelez, le CEPLIS a participé le 29 octobre 2009 à une conférence organisée par le Comité Economique et Social Européen (CESE) relative à « *la Stratégie (de Lisbonne) post 2010 – Vers une sortie de la crise* » (cf. Télégramme du CEPLIS 19/09). Les vues exprimées lors de cette conférence ont été reprises dans l'Avis dernièrement publié par le CESE au sujet de cette nouvelle stratégie.

Selon l'Avis en question, le premier avantage de l'ancienne Stratégie de Lisbonne était **de promouvoir une approche politique intégrée au travers de laquelle des cibles quantifiables étaient déterminées pour un grand nombre de domaines. Toutefois, le premier manquement de la Stratégie était de trop se concentrer sur l'implémentation des mesures nationales au détriment de la promotion d'un cadre économique et social approprié au niveau européen.** Dans ce sens, les Etats Membres étaient pratiquement incapables de mettre en œuvre de bonnes réformes de manière coordonnée et d'empêcher ces réformes d'entrer en compétition l'une avec l'autre. Le CESE note aussi le manque de participation des partenaires sociaux et de la société civile dans le processus.

Parmi ses recommandations politiques, le CESE propose d'établir un « **cadre européen pour des programmes de réforme prometteurs** » afin de permettre la mise en œuvre des réformes structurelles de manière coordonnée. En ce qui concerne la crise financière et les problèmes sociaux, le document suggère de mettre en place un « *nouveau système financier global incluant une réglementation efficace du système bancaire mais aussi des fonds spéculatifs et des fonds de capital investissement* ». Une meilleure coordination de la politique fiscale entre les Etats membres de l'UE est aussi recommandée. **Par ailleurs, le CESE met l'accent sur les PME qu'il considère comme le moteur de l'économie européenne.** L'Avis déclare qu'il y a un besoin urgent de faciliter leur développement en réduisant les contraintes administratives excessives et en améliorant leur cadre de financement.

L'Avis encourage aussi la nouvelle Stratégie « *d'examiner des alternatives au financement de l'UE* ». Dans cette perspective, le CESE propose d'**introduire des mécanismes de financement à l'échelon européen tels que de nouveaux types de taxations** (par ex une taxe sur les transactions financières ou une taxe carbone).

En ce qui concerne la définition des objectifs de la nouvelle Stratégie, le document suggère **de maintenir « les objectifs de la stratégie actuelle », « de prendre en considération la situation individuelle des Etats Membres au niveau de leur contribution nationale » et « d'introduire des objectifs qualitatifs ».**

Pour plus d'informations nous vous invitons à suivre le lien électronique::
http://www.eesc.europa.eu/lisbon_strategy/eesc_documents/index_fr.asp

Premier examen des réponses à la consultation relative à la Stratégie de l'UE 2020

Comme vous le savez, la Commission Européenne a lancé le 24 novembre dernier une consultation publique sur la nouvelle stratégie de l'UE 2020 (cf. Télégramme du CEPLIS 02/10). Le premier examen des résultats de la consultation en question a juste été publié.

Une grande proportion des parties prenantes ont participé avec un total de 1500 contributions reçues par la Commission. Les Etats Membres, les organisations européennes et nationales, les partenaires sociaux européens et nationaux, les autorités locales et régionales, les entreprises et les fédérations professionnelles, les ONGs, les groupes de réflexion et les académiciens et un grand nombre de citoyens européens ont utilisé cette opportunité pour soumettre leurs opinions. Quelques Etats et parties prenantes non-européens ont aussi répondu.

La plupart des répondants ont généralement soutenu les priorités identifiées par la Commission dans le texte accompagnant la consultation (cf. le Télégramme du CEPLIS 02/10).

Parmi les participants à la consultation, les Etats Membres ont souligné le besoin d'améliorer la « gouvernance » afin de combler le déficit de mise en œuvre de la Stratégie de Lisbonne. Dans cette perspective, un certain nombre d'entre eux ont appelé à **une coordination politique plus forte et à des dispositions plus**

contraignantes en matière de gouvernance. La plupart des pays de l'UE veulent aussi **conférer au Conseil Européen un rôle moteur dans le pilotage de la nouvelle Stratégie. Peu d'Etats Membres plaident pour donner un rôle plus important à la Commission Européenne dans le suivi de la mise en œuvre de la Stratégie.**

Au sujet des partis politiques, les Socialistes & Démocrates (S&D) voudraient fusionner la Stratégie de Lisbonne, la Stratégie sur le Développement Durable et le Pacte de Stabilité et de Croissance en une seule Stratégie. Il insiste particulièrement sur l'importance d'impliquer plus les Conseils sectoriels, le Parlement Européen et les Parlements nationaux dans le processus au lieu de conférer un rôle central au Conseil Européen. L'Alliance des Libéraux et Démocrates pour l'Europe (ALDE) veulent au contraire donner au Collège des Commissaires une position centrale au sein de la nouvelle Stratégie avec une approche dite de « *la carotte et du bâton* » par laquelle la Commission récompenserait les meilleurs élèves avec des fonds supplémentaires et sanctionnerait les mauvais avec des pénalités financières. D'autres partis politiques européens doivent encore soumettre leurs contributions à la consultation.

En ce qui concerne les partenaires sociaux européens, l'Association Européennes de l'Artisanat et des Petites et Moyennes Entreprises (UEAPME) et BusinessEurope plaident pour la promotion du principe « penser petit d'abord » lors de l'élaboration des réglementations, pour la réduction des charges administratives et la suppression des barrières au sein du Marché Intérieur. Relativement au Small Business Act, l'UEAPME met l'accent sur le besoin urgent de mettre concrètement en œuvre les engagements politiques. La Confédération Européenne des Syndicats (ETUC) souligne l'importance de renforcer le « profil social de l'UE » au travers d'un programme social dédié à la consolidation de l'acquis social et au soutien des politiques du marché du travail tournées vers la demande.

Prenant en considération les résultats de cette consultation, la Commission Européenne doit publier au début du mois de mars des propositions concrètes pour la nouvelle Stratégie.

Le Secrétariat du CEPLIS vous tiendra bien sûr informés sur toute nouvelle évolution.

Nouvelles de nos membres



EFO réunion d'Assemblée Générale

- La **Fédération Européenne des Oestéopathes (FEO)**, un de nos membres actifs, a tenu sa réunion d'Assemblée Générale le 8 février 2010 dans les locaux du Comité Economique et Social Européen (CESE) à Bruxelles.

Tous les membres nationaux de la FEO étaient présent ou représentés à cette occasion. Une délégation du Canada a traversé l'Atlantique pour participer à la réunion.

M. Jacques Reignault, Vice-président du CEPLIS et conseiller au CESE et M. Theodoros Koutroubas, Directeur Général du CEPLIS ont eu l'opportunité de présenter notre travail aux membres de la FEO et de discuter de futures synergies.

- **L'Association Internationale des Experts Automobiles (FIEA)**, un de nos membres actifs, a informé le Secrétariat du CEPLIS qu'ils allaient bientôt publier un Code Européen de Conduite pour cette profession. Une délégation de la FIEA a rencontré le 12 février dans les locaux du CEPLIS à Bruxelles le Directeur Général du CEPLIS, le Dr. Theodoros Koutroubas, afin de discuter du suivi du nouveau Code.

Conférences et événements à venir

- Conférence sur **l'évaluation de la Directive relative à la Reconnaissance des Qualifications Professionnelles** organisée par la Commission Européenne le 17 mars 2010 de 09.30–16.30 dans les locaux de la Commission Européenne Salle de Conférence Auditorium, Bâtiment Madou 1 Place Madou, 1000 Bruxelles
Pour plus d'informations, veuillez contacter notre Secrétariat
- Conférence relative au "Secret Professionnel, qualité et confiance" organisée par l'Union Nationale des Professions Libérales et Intellectuelles de Belgique (UNPLIB)

Télégramme du CEPLIS N° 05/10 of 01/03/10

5 Mars 2010 de 14.00 – 18.00

Château de Ruisbroek

Karel Gilsonstraat 15, 1601 Ruisbroek

Pour plus d'informations référez vous à:

<http://www.ucm.be/C1256C0D003C8BF5/ /DD571B60A76857D3C12576CE00597EFA?OpenDocument>